

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée des Métiers Édouard Gand - BTS - Services - Assurance

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée des Métiers Édouard Gand - BTS - Services - Assurance	Jury par défaut	Autres candidats	14	323	76	107	18	24
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	4	46	25	29	18	24

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique et juridique

Disposer de compétences pour travailler en équipe

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Disposer de compétences en matière de communication écrite et orale

Etre capable d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés

S'intéresser aux activités de l'assurance, de la protection des personnes

Attendus locaux

Disposer de compétences dans les calculs élémentaires (pourcentages, puissance)

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

UNITÉS CONSTITUTIVES DU DIPLOME

Unités générales- Unité U1 : « Culture générale et expression»- Unité U2 : « Langue vivante étrangère » : anglais. L'évaluation est adossée au niveau B2.

Unités professionnelles- Unité U. 31 : « Culture professionnelle et suivi du client ».

- Unité U. 32 : « Développement commercial et conduite d'entretien ».- Unité U. 41 : « Gestion des sinistres ».- Unité U. 42 : « Accueil en situation de sinistre ».- L'unité U. 5 : « Communication digitale, utilisation du système d'information et des outils numériques ».

Unité facultative Unité UF. 1 : « Langue vivante étrangère 2 » allemand, espagnol ou italien

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Le chef d'établissement arrête la composition de la Commission d'Examen des Voeux (CEV) en s'appuyant en particulier sur les responsables pédagogiques de la formation.

La CEV définit lors de sa première réunion d'installation les modalités et les critères d'examen des candidatures :

a. Définition des modalités d'examen des dossiers : la période de l'examen des dossiers est fixée par la CEV. Chaque membre de la CEV peut se connecter à sa convenance sur la plateforme en fonction de sa disponibilité en respectant le calendrier.

b. Définition des critères d'examen des dossiers : à partir des attendus et en respectant les critères généraux d'examen des voeux publiés sur la plateforme Parcoursup, la CEV décide des éléments précis qui seront pris en compte :

c. Éléments quantitatifs : définir les notes de 1^{ère}, terminale et de baccalauréat à prendre en compte, ainsi que leur poids respectif
Fiche avenir : définir la correspondance entre les appréciations qualitatives portées par les responsables pédagogiques de lycée et leur poids en une note sur 20

Éléments qualitatifs : définir les éléments à prendre en compte parmi les appréciations sur les bulletins et la fiche avenir, le projet de formation motivé, les activités et centres d'intérêts, la fiche de suivi de réorientation etc.

d. L'établissement utilise l'Outil d'Aide à la Décision (OAD) pour l'aider dans son travail d'examen préalable des dossiers. Cet outil est paramétré en fonction des critères décidés par la CEV.

Les membres de la CEV étudient de façon coordonnée chaque dossier : une attention particulière est apportée aux éléments signalés (sportifs de haut niveau, artistes confirmés, fiches de suivi pour les candidats en réorientation ayant été accompagnés pour la construction de leur projet).

La CEV ordonne tous les voeux, détermine les propositions de parcours de formation personnalisés (OUI-SI) le cas échéant et saisit le classement sur la plateforme dans le respect du calendrier de la procédure Parcoursup. En fonction de la relecture des dossiers, elle départage les ex-aequo à partir des données pédagogiques des dossiers, ajuste certaines situations, et modifie les classements. La CEV propose au chef d'établissement les réponses à faire aux candidats qui, au terme de la phase d'admission, font la demande à l'établissement de la communication des informations relatives aux critères et modalités d'examen des candidatures ainsi que des motifs pédagogiques qui ont justifié la décision prise à son égard.

En fin de procédure, la CEV prépare la production du rapport public d'examen des voeux qui aura vocation à être publié sur la plateforme Parcoursup (article D. 612-1-5 du code de l'éducation)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission

d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de construire un parcours de formation cohérent avec la formation précédente, réaliste au regard des efforts de travail et d'assiduité à engager pour pouvoir réussir.

L'observation des parcours des étudiants des promotions des années précédentes démontre que beaucoup d'entre eux, notamment issus de la formation professionnelle, n'ont pas réalisé l'investissement nécessaire à la réussite d'une formation exigeante. Pour ceux-là, la valorisation de leur diplôme professionnel renforcée par une petite expérience professionnelle pourrait permettre d'éviter de grandes désillusions.

Les candidats sont invités à observer leur capacité dans la maîtrise de la langue, à l'oral comme à l'écrit. Beaucoup rencontrent très vite de grandes difficultés en raison d'un niveau insuffisant de maîtrise. De même, les candidats doivent se préparer à un niveau d'exigence beaucoup plus élevé en anglais et dans une seconde langue vivante lorsque celle-ci est obligatoire.

Enfin, les candidats doivent faire apparaître leur capacité à mettre en œuvre les compétences comportementales compatibles avec une entrée en formation et en stage en entreprises avec un niveau d'attente relatif à des étudiants et non plus des lycéens.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Connaissances économiques ou du management et de la gestion ; connaissances du monde contemporain	.	Moyennes obtenues en première et terminale en sciences économiques, ou en sciences et techniques du management et de gestion ; en histoire et géographie	Très important
	Maîtrise de la langue : compréhension et expression orale et écrite	.	Bulletins : moyennes en français, notes obtenues aux épreuves anticipées. Capacité rédactionnelle	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences	.	Bonnes Capacités d'organisation, méthodes de travail, qualité de l'orthographe. Capacité d'analyse et d'argumentation	Très important
Savoir-être	Rapport au travail	.	Capacité à travailler en groupe, à s'investir et à s'impliquer.	Très important
	Attitude	.	Autonomie, prise d'initiative, capacité à fournir des efforts. Concentration, implication, participation.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour la formation souhaitée	.	Projet de formation motivé et en cohérence avec le parcours scolaire. Connaissance des	Très important

			métiers de l'assurance et des débouchés de la formation.	
	Connaissance de la formation	.	Avis du conseil de classe sur la poursuite d'étude envisagée. Connaissance des exigences de la formation et de son contenu. Intérêt pour les disciplines enseignées.	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Capacité d'engagement dans un projet	.	Activité bénévole, responsabilités associatives...	Complémentaire

Signature :

Olivier LHERMITTE,
Proviseur de l'établissement Lycée des Métiers
Édouard Gand